

Tintigny, le 22 janvier 2019

Commune de Fauvillers
Compte rendu de la réunion de synthèse
des réunions de consultation villageoise,
le 22 janvier 2019

réf : N:\ER6\FAUVILLERS\ODR 2017\04b - retour population\Fauvillers 20190122 PV synthèse consultation.doc

Présences : 23 participants et 9 excusés

Commune et villageois : cf. liste de présence en annexe

Auteur : Cécile Romand, sprl Lacasse-Monfort

FRW : Sophie Orban, Bruno Echterbille et Clémentine Descamps, agents de développement

Ordre du jour

1. L'opération de développement rural à Fauvillers
 - Présentation des acteurs de l'opération de développement rural et de leurs rôles respectifs
 - Le Programme Communal de Développement Rural
 - Le calendrier de l'opération de Fauvillers
2. La participation en quelques chiffres
3. Les résultats de la consultation
4. Les liens avec le diagnostic de territoire
5. Les groupes de travail thématiques
6. Appel à candidatures pour la CLDR
7. Questions-réponses



Pour information,

DR = Développement Rural

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

Monsieur le bourgmestre adresse un mot de bienvenue et remercie chacun d'être présent. Il mentionne que la rencontre du soir a pour but de faire la synthèse des éléments recueillis lors des réunions dans les villages et de présenter les grandes tendances qui s'en dégagent. Il ajoute également l'importance des groupes de travail thématiques qui suivront pour approfondir les réflexions autour des trois piliers du développement durable.

1. L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL À FAUVILLERS

Présentation des acteurs de l'opération de développement rural et de leurs rôles respectifs

Les agents de développement de La Fondation Rurale de Wallonie présentent les éléments relatifs à la politique de développement rural, les acteurs qui vont intervenir, ainsi que les principes qui vont guider le processus.

- Présentation des acteurs de l'ODR :
 - La Commune : élus et personnel communal
 - Les habitants de Fauvillers
 - La Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
 - La FRW, organisme d'accompagnement
 - Le Bureau d'études Lacasse-Monfort, auteur du PCDR
 - Le Service Public de Wallonie, la DGO3

- Présentation de la Fondation Rurale de Wallonie et ses missions
 - Organisme privé, chargé de missions publiques
 - Informer, conseiller et accompagner 124 communes dans leur ODR
 - Superviser les coordinateurs locaux de « Plan Communal de Développement de la Nature ».
 - Assurer l'Interface entre les Groupes d'Action Locale – Opération de Développement Rural – Administration régionale.
 - Conseiller dans les domaines de l'aménagement du territoire et du patrimoine.
 - Etre facilitateur Bois Energie (secteur public).

- Rôles de la FRW
 - Au cours de l'élaboration du PCDR :
 - Garant de la consultation de la population
 - Conception de la méthodologie de consultation
 - Animation et secrétariat des réunions
 - Accompagnement de la CLDR
 - Soutien dans la rédaction du PCDR
 - Liens avec la Commune et l'auteur de PCDR

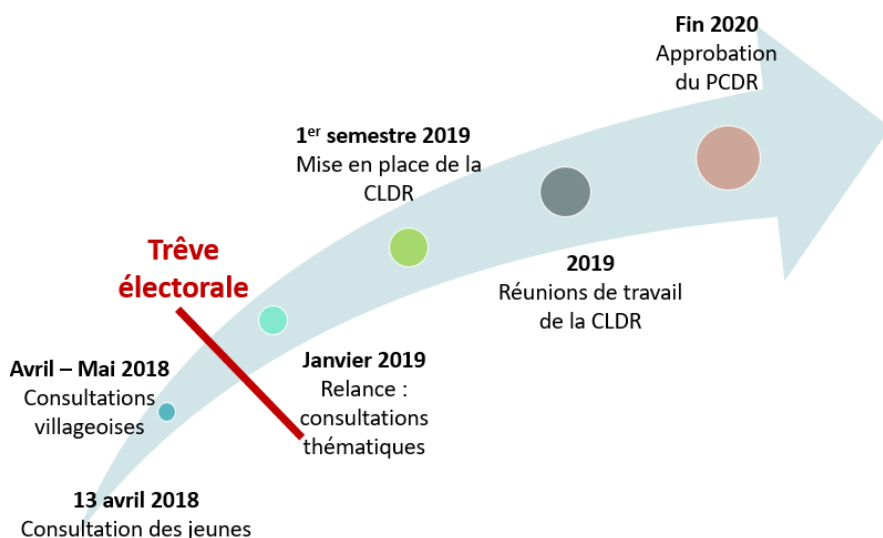
 - Pour la mise en œuvre du PCDR :
 - Accompagnement de la CLDR (animation et secrétariat)
 - Soutien à la dynamique locale
 - Conseils et aide pour la mise en œuvre des projets
 - Suivi des projets subventionnés en développement rural

- Rôles de l'auteur (Lacasse-Monfort)
 - Formaliser l'élaboration du document (PCDR)
 - La première étape est la rédaction d'un rapport d'analyse (partie 1), dont l'objectif est d'établir la carte d'identité de la Commune la plus complète possible

Le Programme Communal de Développement Rural

- Le PCDR se compose de 6 parties
 - 1 - analyse socio-économique
 - 2 - résultats de la participation
 - 3 - diagnostic partagé
 - 4 - stratégie
 - 5 - projets
 - 6 - tableau de synthèse et planification

Calendrier de l'élaboration



Cette réunion de synthèse permet de relancer l'opération de développement rural après la trêve électorale.

Les prochaines réunions seront des groupes de travail organisés autour de thématiques spécifiques. Ils s'adresseront à l'ensemble de la population.

La CLDR sera installée pour la fin du premier trimestre 2019.

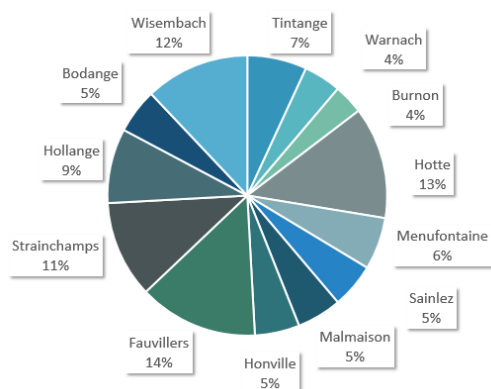
2. LA PARTICIPATION EN QUELQUES CHIFFRES

La FRW rappelle que l'objectif des consultations villageoises, qui ont pris place d'avril à mai 2018, est d'identifier des projets qui répondent aux besoins des habitants de Fauvillers. Les résultats constituent un socle de départ qui sera approfondi lors des différents groupes de travail.

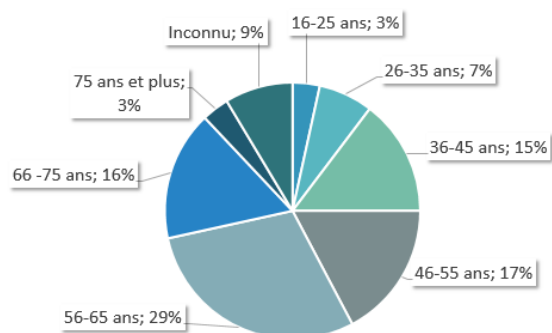
La participation citoyenne est ensuite abordée en quelques chiffres. Au total, 200 participants ont fréquenté les 7 consultations villageoises, dont 128 personnes différentes ; ce qui représente un taux de participation de la population d'environ 6%. La classe d'âge la mieux représentée est celle des 56-65ans.



Part des villages dans la participation totale



Les participants par tranche d'âges



3. LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

Les agents de développement rappellent la méthodologie de travail utilisée lors des différentes consultations villageoises, à savoir le blason par pilier du développement durable.

Les différentes doléances (petits travaux pouvant être directement pris en charge par la Commune) émises lors de ces consultations ont été transmises au collège communal.

Les points noirs en matière de sécurité routières ont quant à eux été cartographiés et un dossier a été transmis à la commission sécurité routière, qui en a pris connaissance et en tiendra compte dans la programmation des futurs travaux de sécurité.

Les grandes orientations des résultats sont ensuite présentées. Il s'agit bien d'une synthèse des demandes et non d'une présentation exhaustive. Ces résultats seront soumis à débat lors des groupes de travail. Ceux-ci ont été regroupés par thématiques sur base des trois piliers du développement durable.

Pilier social : liens sociaux et vie villageoise

- + Vie associative dynamique
- + Maisons de village rénovées
- + Maison d'Accueil Communautaire
- + Maison médicale à Fauvillers + spécialistes
- + Commissions consultatives

- Clivages entre les villages → manque de synergies entre les associations
- Manque de visibilité des activités culturelles
- Communication lacunaire de la Commune et entre citoyens
- Peu d'infrastructures sportives
- Concentration des services à Fauvillers → mobilité
- Enseignement des langues
- Départ de la pharmacie
- Réseaux de téléphonie et internet déficitaires

→ Les pistes de solution

Vie associative

- Renforcement de la communication et de la coordination entre associations.
- Calendrier partagé des manifestations.
- Développement d'associations pour les 30-40 ans.
- Adaptation des maisons de village et lieux de rassemblement (chapiteaux) aux nouveaux besoins.
- Création de clubs sportifs.

Gouvernance

- Participation citoyenne lors de décisions politiques.

Services

- Dynamiser les services à la population.
- Faciliter la mobilité vers la maison médicale.
- Développer les formations premiers soins.

Cohésion sociale

- Création d'une donnerie.
- Création de potagers et de poulaillers partagés

Communication

- Amélioration des réseaux de téléphonie et internet.

Développer l'information de la Commune vers les citoyens, et entre citoyens

Pilier environnemental : cadre de vie et environnement

+ Richesse du patrimoine naturel	— Quelques nuisances environnementales (sapin de Noël, ligne haute tension,...)
+ Paysages de qualité	— Dépôts de déchets sauvages
+ Potentiel pour les énergies renouvelables	— Peu de propriétés forestières communales
+ Gruerie	— Coût de l'immobilier
+ Caractère rural des villages	— Peu d'appartements
+ Nombreux éléments patrimoniaux	— Manque d'espaces de convivialité, d'aires sportives et de jeux
	— Ravel toujours pas aménagé
	— Mobilité TEC difficile
	— Points noirs de sécurité routière

→ Les pistes de solution

Préservation de l'environnement

- Mener une réflexion de type PCDN.
- Reconstituer les bocages et les entretenir.
- Améliorer la propreté en voirie, dans la nature et dans les villages.

Gestion des ressources

- Développer la production de biogaz.
- Eau communale.
- Gestion de l'exploitation forestière et développement de la transformation locale du bois.
- Préserver les paysages

Logement

- Favoriser l'installation des jeunes par la création de logements tremplins.
- Création de logements groupés pour les aînés et soutien aux solutions intergénérationnelles.

Cadre de vie

- Préservation du caractère rural des villages de la commune.
- Aménagement de cœurs de village, fleurissement des entités et signalétique adaptée.
- Amélioration de la sécurité routière.
- Développer des aires de jeux et de convivialité dans les villages.

Patrimoine

- Valoriser les éléments remarquables (murs en pierre sèche, sites romains, lavoir, patrimoine religieux,...)

Mobilité

- Actualisation de l'atlas des chemins.
- Aménagement de pistes cyclables.
- Création d'un service de covoiturage (avec zone dédiée).
- Développement de transports en commun adaptés ou alternatifs

Pilier économique : vie économique

- + Proximité du GDL
- + Présence de la ZAEM à Malmaison
- + Nombreux indépendants
- + Diversification agricole
- + Produits du terroir et producteurs
- + Nombreux chemins de promenade
- + Hébergements touristiques de qualité

- Peu d'emplois locaux
- ZAEM insuffisamment développée et attractive
- Pas de commerce (de 1^{ère} nécessité) dans les villages
- Pratiques agricoles grand-ducales
- Achat des exploitations par les agriculteurs luxembourgeois → Accès à la terre difficile
- Manque d'établissements HoReCa
- Aménagement et entretiens du Ravel et des chemins lacunaires

→ Les pistes de solution

Agriculture

- Favoriser l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs.
- Développement de nouvelles filières (en partenariat avec le parc naturel).
- Développement de circuits courts.
- Favoriser la permaculture et la culture extensive.
- Installation d'une station météo.

Economie

- Développer/dynamiser la zone d'activités économiques.
- Créer des ateliers ruraux.
- Favoriser l'implantation de commerces de proximité.

Artisanat/terroir

- Améliorer la visibilité des producteurs et des produits du terroir, grâce à un magasin des produits locaux
- Création d'un Groupement d'Achats Communs.
- Créer un atelier villageois de transformation.

Tourisme

- Développer l'écotourisme.
- Aménagement du camping de Wisembach.
- Création d'espaces de convivialité et aménagement de sentiers.
- Aménagement du RAVEL.

4. LES LIENS AVEC LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

L'auteur présente ensuite son diagnostic en regard des résultats des consultations villageoises. Trois réflexions transversales s'en dégagent :

- La qualité de vie à préserver
- Une communication à améliorer
- La ruralité à Fauvillers

La qualité de vie à préserver

Beaucoup d'atouts existent sur le territoire, dont certains très spécifiques à la commune :

- Préservation de l'environnement : biodiversité, réseau hydrographique de qualité, zone RAMSAR, paysages remarquables.
- La Gruerie en Forêt d'Anlier.
- Schéma de Structure (SDC), nombreuses réserves foncières.
- Patrimoine bâti d'importance ; inventaires du petit patrimoine et du patrimoine religieux réalisés.
- Pré-RAVeL qui sera bientôt aménagé, un réseau de sentiers bien étoffé ; services de la Locomobile.
- Nombreux services disponibles : maison médicale, maisons de jeunes placés, Plan de Cohésion Sociale, épicerie sociale (intercommunale), Accueil Temps Libre, crèche, maison d'accueil communautaire,...

- Une vie associative riche : nombreuses associations, manifestations sportives et culturelles, infrastructures existantes.
- Plusieurs Commissions consultatives (commission sécurité routière, patrimoine, CCCA, CLDR, CCE,...).
- En agriculture : diversification agricole, produits locaux.
- Economie : existence d'une ZAEM à Malmaison, présence d'une Agence de Développement Local.
- Promenades balisées, Pré-RAVeL, 3 sentiers historiques, 2 restaurants étoilés.

L'important est de ne pas considérer ces spécificités comme acquises : comment les maintenir, les optimiser, les améliorer, les développer ... ?

Ces atouts peuvent être contrebalancés par différents éléments :

- 64% de la population bénéficieront à terme d'un régime d'assainissement collectif. Trois stations d'épuration sont opérationnelles (Fauvillers, Hollange, Warnach).
- Quelques nuisances proviennent de l'utilisation des pesticides et de l'agriculture intensive pratiquée par les exploitants grands-ducaux.
- Il y a encore de grandes potentialités en matière de logement ; cependant, on assiste à de la rétention foncière et les prix sont relativement élevés. De plus, la Commune dispose de peu de moyens. De nombreuses maisons sont des 4 façades, consommatrices d'espace.
- La Locomobile n'est pas assez connue, ni adaptée.
- Grâce au 1^{er} PCDR, les infrastructures associatives sont généralement nouvelles et bien réparties sur le territoire ; mais les associations font face à des difficultés d'entretien et de fonctionnement.
- La présence de pôles voisins (Bastogne, Arlon,...) représentent un frein au développement économique local.

Une communication à améliorer

Lors des consultations villageoises, la communication a été maintes fois pointée, dans différents thèmes.

Au niveau de la communication, la commune profite :

- de la présence de nombreuses associations bénéficiant d'infrastructures, de commissions consultatives, d'un bulletin communal, des sites internet de la Commune, du Syndicat d'initiatives et du PNHSFA, des réseaux sociaux, système Connecto
- d'une position géographique privilégiée au sein de plusieurs entités transcommunales développant des projets auxquels la Commune a donc accès : avec les communes voisines, la Province et la Région bien sûr mais aussi une situation frontalière avec le GDL et la Grande Région (Flandre, Wallonie, GDL et France)

Cependant, à différents niveaux, le manque de communication est pointé du doigt pour expliquer certaines faiblesses :

- Mauvais réseau de télécommunication (internet, téléphone)
- Voiries communales principalement ; la N4 coupe la commune en deux.
- Méconnaissance des services, structures, activités ... nouvellement mises en place et/ou existantes depuis quelques temps (ex. : Locomobile en place depuis 2011).
- Méconnaissance des actions communales et/ou associatives
- Diminution des liens sociaux entre voisins et/ou au niveau communal
- Difficulté de se rassembler au sein des villages malgré les maisons de village et autres lieux de rencontre, avec une tendance aux villages dorts

Une préoccupation semble être d'améliorer la communication, les liens entre les habitants. Des liens sociaux renforcés permettraient par exemple de se rendre des services entre voisins ou de mettre en place une mobilité alternative (covoiturage).

De nombreuses infrastructures, initiatives ou vecteurs de communication se développent. Comment profiter de ces outils, lesquels utiliser de préférence, pour améliorer la circulation de l'information entre habitants, et également vers les instances supra-communales voire transfrontalières ?

La ruralité à Fauvillers

Les consultations ont précisé également la notion de ruralité. Le secteur agricole semble revêtir une grande importance pour l'ensemble de la population qui partage avec les agriculteurs de nombreuses inquiétudes, tant au niveau économique qu'en termes de perte de reconnaissance et de confiance. Ces inquiétudes sont révélatrices de l'attachement de la population à la ruralité encore très présente et caractéristique de la commune. L'identité rurale véhicule des valeurs positives comme la qualité de l'environnement, la simplicité ou l'utilisation rationnelle des ressources. Cet attachement se manifeste par le besoin de conserver :

- un environnement « vert » : les paysages, la présence de la forêt, le cadre de vie villageois (par opposition à la ville), l'espace disponible, le patrimoine bâti (4 façades, fermes ...)
- une société « villageoise » : proximité des services de base (école, maison médicale ...), solidarité encore présente, associations de village
- une économie basée sur le secteur primaire : potentialité de produits locaux, tourisme vert (sentiers, paysages ...) et surtout l'agriculture (aujourd'hui la plus grande partie des indépendants de la commune sont encore agriculteurs), qui représente 17% de l'ensemble des travailleurs, soit 65 indépendants et 3 salariés.

Cependant, l'attachement à la ruralité se manifeste par les craintes face aux difficultés :

- de mobilité
- de maintien ou de création des services
- du risque de villages dotoirs
- de l'équilibre entre préservation de l'environnement et développement touristique, des infrastructures ...

Ainsi apparaît une divergence entre les visions locale et globale et il convient d'y apporter des nuances. L'auteur est chargé de replacer Fauvillers dans un contexte supra communal. Certains thèmes peu abordés par la population présentent un enjeu important dans le développement rural d'une commune ; ils seront approfondis dans les groupes de travail thématiques. Il s'agit de :

- Nature et ressources : énergie, eau, forêt, développement économique
- Services sociaux, logement et santé
- Transcommunalité

5. LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

L'ensemble de la population est invité à participer aux différents groupes de travail thématiques. Il y aura deux réunions par pilier du développement durable ; 6 réunions seront donc programmées à 20h00, à la maison rurale de la Ferme Simon. Ces groupes sont ouverts à tous.

Pilier	Thèmes principaux	Dates
Vie en société	Vie associative, sportive et culturelle	5 février 2019
	Liens sociaux et services	12 février 2019
Territoire	Cadre villageois et aménagement du territoire	26 février 2019
	Ressources naturelles et environnement	12 mars 2019
Vie économique	Économie locale et agriculture	26 mars 2019
	Tourisme et mobilité	2 avril 2019

Le travail se fera sur base des résultats des consultations villageoises :

- Réflexion sur les enjeux
- Analyse des besoins
- Proposition de pistes

6. APPEL À CANDIDATURES POUR LA CLDR

Les habitants sont invités à transmettre leur candidature **pour le 31 mars 2019**.

La Commission Locale de Développement Rural est une commission d'avis composée d'un nombre de membres compris entre 20 et 60. Parmi ceux-ci, maximum 25% peuvent être élus ; les autres étant citoyens de la commune. Cette Commission doit être représentative de la commune dans son ensemble (village, âge, profession, genre,...) et est amenée à réfléchir à l'élaboration et à la mise en œuvre du PCDR.

Ses principaux rôles sont de :

- Assurer les liens entre la population et le pouvoir communal
- Constituer un relais avec les Groupes Thématiques
- Valider le diagnostic territorial
- Établir avec l'auteur de PCDR une stratégie de développement à 10 ans
- Proposer une priorité dans les projets à mettre en œuvre.
- Proposer un projet de PCDR au Conseil communal
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du PCDR (min. 4 réunions par an)

Toutes les informations relatives à l'opération de développement rural et les documents utiles (comptes rendus, documents de travail,...) sont repris sur le site internet : www.pcdr-fauvillers.info

Une page Facebook est également dédiée à l'ODR : PCDR Fauvillers

7. QUESTIONS-RÉPONSES

Dans les projets cités, vous avez parlé du camping de Wisembach. Comment développer des initiatives publiques sur un site privé ?

À cette étape, toutes les idées ont été reprises. Elles seront par la suite débattues lors des GT. Il y a un ensemble de possibilités. Une de ces possibilités serait l'achat du site par la Commune ou la mise en place d'un partenariat.

Le PCDR doit-il obligatoirement être développé sur une seule commune ou des relations avec des communes voisines (transcommunalité) sont-elles possibles ?

Dans les faits, un PCDR est lié à une seule commune, mais le nouveau décret relatif au développement rural du 11.04.2014 prévoit maintenant aussi la réalisation de projets transcommunaux, pour autant que ces projets soient repris dans les PCDR des différentes communes concernées.

Sur la commune de Daverdisse, par exemple, un projet de voie lente/Ravel a été rentré en partenariat avec la commune de Bièvre.

Vous avez parlé de « trancommunalité » et de la nécessité pour les communes partenaires d'avoir des projets similaires inscrits dans leur PCDR respectif. Les communes voisines de Fauvillers ont-elles un PCDR en cours et si oui à quel stade de leur ODR se trouvent-elles ?

Afin de favoriser cette possibilité de développement de projets transcommunaux, il est important d'être le plus large possible dans la rédaction des fiches-projets du PCDR.

Toutes les communes voisines de Fauvillers disposent d'un PCDR actif. Les communes de Martelange et de Vaux-sur-Sûre sont au début de la mise en œuvre de leur PCDR. Les communes de Léglise et Bastogne approchent quant à elles de la fin de période de validité de leur PCDR.

La Commune a-t-elle un droit de regard sur les terrains agricoles vendus (personne/prix) et les pratiques agricoles (biologique >< pesticides) ?

A priori non, pas vraiment, il s'agit d'une compétence régionale. C'est donc au niveau régional que les normes sont fixées et la police de l'environnement y veille.

La Région wallonne envisage de créer une banque foncière ; elle disposerait ainsi d'un droit de préemption dans le cadre de la vente d'un bien rural. Elle pourrait donc permettre à des agriculteurs locaux d'accéder plus facilement, d'un point de vue financier, à l'achat de terres agricoles.

Il s'agit d'une préoccupation importante des habitants de Fauvillers qui sera discutée plus longuement lors des GT. La Commune mène aussi une grande réflexion sur ce sujet.

Il n'y a pas de solution radicale et immédiate, même si la Commune tente de travailler sur différents projets pour endiguer ce problème. Elle a par exemple rencontré l'asbl « Terres en vue », une coopérative qui cherche à faciliter l'achat des terres par les agriculteurs locaux. La Commune réfléchit notamment à acquérir des parts dans cette coopérative.

Les échevins ont également rencontré le Ministre Collin au sujet du projet « zéro pesticide » en partenariat avec le Parc naturel. La question est de savoir si Fauvillers peut collaborer avec Attert pour mener un projet inter Parcs naturels.

Sophie Orban, Bruno Echterbille et Clémentine Descamps,
Agents de développement FRW

Participants à la réunion de synthèse de la consultation villageoise, le 22/01/2019

Titre	Nom	Prénom	Village
Mme	Bornard	Sabine	Wisembach
M.	Brevers	Gabriel	Strainchamps
M.	Chetter	Geoffrey	Honville
Mme	Coene	Marie-Christine	Strainchamps
M.	Coenen	Luc	Tintange
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers
Mme	De Clercq	Nadine	Warnach
Mme	Delperdange	Danielle	Bodange
Mme	Flamant	Irène	Strainchamps
M.	Gengler	Olivier	Bodange
M.	Hirtz	Jean-Michel	Hotte
M.	Job	Armel	Strainchamps
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange
Mme	Martin	Viviane	Fauvillers
M.	Massaux	Vincent	Wisembach
M.	Perrad	Paul	Bodange
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers
M.	Thomas	Robert	Tintange
M.	Thonon	Philippe	Wisembach
Mme	Tribolet	Adeline	Bodange
Mme	Van Oost	Raymonde	Tintange
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village
Mme	Crochet	Evelyne	Bodange
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine
Mme	Gangler	Chantal	Tintange
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach
Mme	Regibeau	Marie-Claire	Sainlez
Mme	Samyn	Annick	Wisembach
Mme	Stilmant	Rita	Fauvillers

